



UNE MISSION À LA CARTE

- Contrat de travail
- Mutuelle et prévoyance
- Accord d'entreprise

...

Droit du travail

- Obligations
légales liées aux
Ressources
Humaines



group**egz**
Payes & social



Droit du travail

Obligations légales liées aux Ressources Humaines

Le droit du travail et les obligations légales inhérentes sont complexes et jalonnent la vie de l'entreprise. Notre mission consiste à assurer toutes les formalités utiles afin de préserver l'entreprise en lui garantissant le respect des lois encadrant le travail et la conformité des actes produits ; c'est notre mission à la carte DROIT DU TRAVAIL.

Notre mission à la carte DROIT DU TRAVAIL prend en charge :

Obligations, négociations, formalités, calculs et déclarations

- Promesse et confirmation d'embauche.
- Procédure d'obtention de couverture sociale pour les étrangers.
- Procédure de régularisation des autorisations de travail.
- Rédaction ou relecture du contrat de travail.
- Optimisation personnalisée des mutuelles et prévoyances.
- Gestion de la médecine du travail (inscription et visite).
- Gestion de la période d'essai (dates, prolongation, rupture).
- Avenant au contrat de travail.
- Gestion juridique de la relation en cours de vie du contrat, courriers, avertissements...
- Entretiens individuels, gestion des obligations, modalités.
- Représentation du personnel (relation, gestion...).
- Accords d'entreprise, épargne salariale.
- Gestion de fin de CDD (dates, conclusion).
- Opinion sur la procédure juridique de rupture.
- Procédure de rupture conventionnelle.
- Procédure de licenciement disciplinaire.
- Procédure de licenciement économique.

*Vous souhaitez en savoir PLUS sur l'**externalisation de la paie** et sur les **taxes sociales** ; consultez nos missions sur www.groupegz.fr.*

group**egz**
Payes & social

INFORMATIONS & DEVIS

par téléphone : **01 70 617 610**
par e-mail : **social@payes-egz.fr**